TEMPERATURE

du 7 juin 1904.

Thermomètre de E. et L. Claudel, Opticiens. No 121 rue Carondelet.

	Farenheit	Centigrade
7 h. du matin....	84	29
Midi.....	92	33
3 P. M.....	90	32
5 P. M.....	88	31

Travaux Législatifs

En rentrant à Baton Rouge après les vacances habituelles du vendredi au lundi soir, les membres des deux Chambres de l'assemblée générale de la Louisiane sachant qu'il ne leur reste que quatre semaines de session, ont voulu déblayer l'ordre du jour afin de laisser le champ libre à la discussion des projets de loi d'intérêt général ou d'intérêt local prépondérant. A cet effet, ils ont expédié nombre de bills d'intérêt purement local ou particulier, et ils se sont trouvés ainsi en mesure d'entamer la discussion de projets qui ont le plus vivement occupé l'opinion publique depuis quelque temps. Sept comités de la chambre ont siégé dans la matinée d'hier et il y a eu autant de réunions différentes dans l'après-midi, ce qui indique chez les législateurs la détermination de travailler avec toute l'activité possible d'ici la fin de la session.

Un projet de loi des plus intéressants pour la Nouvelle-Orléans a été déposé à la Chambre par M. James O'Connor, qui, à ses fonctions de représentant de la ville à Baton Rouge joint celle de membre de la commission du Palais de Justice de la Nouvelle-Orléans. Ce projet tend d'abord à maintenir en existence la commission jusqu'à la construction complète du Palais de Justice, en lui conservant tous ses droits d'expropriation, de contrôle des fonds, etc.

L'autorise ensuite la ville de la Nouvelle Orléans à émettre des bons d'un montant de $750,000, bons remboursables en cinquante ans et portant intérêt de cinq pour cent à partir du 1er janvier 1905.

Ce montant de $750,000 viendrait s'ajouter à l'allocation de l'Etat pour couvrir les frais de la construction de l'édifice projeté.

Le projet de M. O'Connor couvre tous les détails de l'entreprise, et il va incessamment être discuté avec toute la considération qu'il mérite. Il a, paraît il, causé une certaine surprise à Baton Rouge, où l'on ne s'attendait qu'à une demande de crédit de la part de la commission, mais il n'en a pas moins été accueilli avec un vif intérêt. N'est-il pas préférable, d'ailleurs, de régler une fois pour toutes cette question de la construction du nouveau Palais de Justice, dont la nécessité s'impose et qui est réclamé depuis si longtemps par notre magistrature et notre barreau ?

Le comité sénatorial des affaires de la ville de la Nouvelle Orléans a entamé la discussion du projet de réorganisation du Bureau de Police déposé par M. Janvier. Cette question a, comme on sait, passionné récemment l'opinion publique dans notre ville, à la suite d'accusations retentissantes portées par un membre même du Bureau, et le sort que réserve l'assemblée générale au projet de M. Janvier est attendu avec une intense curiosité. Mais il est probable que le projet ne sera pas adopté dans sa forme originale, car il va y être proposé de nombreux amendements qui seront attaqués et défendus avec la plus grande énergie.

Le radium et l'âge de la Terre.

Le physicien Rutherford, membre de l'Académie des sciences de Londres, a fait une conférence sur la chaleur interne de la Terre et ses causes probables. On remarquait, parmi les auditeurs, lord Kelvin et lord Rayleigh, les professeurs J.-J. Thompson, Silvanus Thompson et Dewar, M. Alexander Siemens et M. Swan.

Le professeur Rutherford a démontré, par des expériences, que le radium émet trois sortes de rayons et, lorsqu'on le dissout dans l'eau, une sorte de gaz que l'on peut condenser. Ce gaz ou cette émanation, de quantité infinitésimale, possède, dans une proportion des trois quarts, toutes les propriétés du radium. Le radium produirait constamment ce gaz qui, cependant, ne demeurerait jamais dans le même état, mais se changerait continuellement en quelque autre chose. Le jeune professeur en déduit que, étant données certaines conditions, les atomes du radium deviennent instables, qu'il se produit une explosion qui chasse des particules de la matière avec une vélocité inouïe et que ces explosions dues à des changements atomiques, ont pour conséquence la formation d'une série d'éléments transitoires.

Le radium, abandonné à lui-même, se désagrège; en 2,000 ans, il doit perdre environ la moitié de son activité et en 50,000 ans probablement il doit cesser d'exister. Or, comme le radium est produit par des minéraux qui ont plus de 50,000 ans d'âge, on doit supposer qu'il est lui même un élément transitoire. Peut-être d'autres éléments, comme le fer, l'or, le cuivre, ont subi, il y a une longue série de siècles des changements analogues.

Le radium semble être distribué par tout le globe en quantités très minimes; probablement il se rencontrerait plus abondant à mesure qu'on le chercherait plus profondément dans la Terre.

Cela étant posé, le professeur Rutherford suggère que ces petites quantités de radium peuvent être la cause de l'accroissement de température qu'on remarque en fonçant plus profondément dans la Terre.

Il a rappelé à lord Kelvin que, suivant lui, notre globe ne pouvait être vieux de 100 millions d'années et n'avait probablement que 20 millions d'âge, en raison du temps que prendrait un globe chauffé à blanc pour se refroidir. Cependant les géologistes soutiennent que l'âge de la Terre est de beaucoup de millions d'années plus vieux.

Or, lord Kelvin n'a-t-il pas dit, en donnant comme maximum l'âge de 20 millions d'années, "à moins qu'on ne découvre une nouvelle source d'énergie?" Cette nouvelle source d'énergie, on l'a découverte aujourd'hui, c'est le radium. Et les géologistes peuvent maintenant avoir le nombre de siècles qu'il leur faut.

Il y a plus: si la chaleur intérieure de la Terre est due à la présence du radium, le refroidissement graduel de la Terre est alors retardé indéfiniment, et l'on n'a plus à craindre—pour beaucoup d'autres millions d'années au moins—que la diminution de la chaleur du Soleil ne cause sur la Terre un froid susceptible d'y arrêter la vie, car il devient probable que la chaleur du Soleil n'est pas due, comme on le supposait, à une combustion, mais à une radio-activité incessante.

CHOSES ET AUTRES

La ville de Janville au Sel vient d'inaugurer solennellement le monument élevé par souscription publique au poète Colardeau, membre de l'Académie française. Cette inauguration a eu lieu sous la présidence de M. Paul Deschanel.

Pourquoi M. Paul Deschanel ? A cause sans doute, de la modeste et gentille profession de foi de Colardeau :

Oui, ma muse est une bergère,
Et le joli chapeau de fleurs
Dont l'embellit sa main légère
Plaît à ses goûts, sied à ses mœurs !...

Sur ce pauvre Colardeau, si oublié, et qu'on appelait le doux Colardeau, on raconte cette anecdote :

Barthe, le poète Marseillais, homme insupportable qui faisait évanouir de fatigue Voltaire à Ferney, en lui lisant une de ses pièces, Barthe entre chez Colardeau mourant :

—Mon cher Colardeau, dit-il, je vous demande de vouloir bien entendre une pièce de moi, l'"Homme personnel!" J'ai absolument besoin de votre avis.

—Eh! dit Colardeau, regardez-moi, mon ami. Mes moments sont comptés, tout à l'heure je ne serai plus là.

—Malheureusement! Mais c'est précisément pour cela que je serais heureux qu'un esprit aussi délicat que le vôtre me donnât son opinion sur mon œuvre. Il n'y a pas un instant à perdre, en effet!

— Soit, fit le mourant, en laissant retomber sa tête sur l'oreiller.

Et, résigné, il écouta l'"Homme personnel" jusqu'au dernier acte; puis, doucement, toujours:

— Eh bien, dit-il, il manque un trait à votre égoïste: oui, c'est de forcer un ami qui se meurt à écouter la lecture d'une comédie en cinq actes!

M. Claretie, qui rappelle cette piquante anecdote, donne, à propos de Gilles de la Tourette, des détails curieux sur le "Yiujutsu", qui est, d'après la "Revue de l'Hypnotisme", du docteur Bérillon, la mise en pratique par les Japonais de manœuvres hypnotiques destinées à compléter les manœuvres militaires.

Gilles de la Tourette eût, avec passion, étudié cette méthode, cette "Ecole du Saule" qui vaut l'Ecole de la Salpêtrière et qui enseigne aux officiers japonais, "pareils au saule qui plie et ne rompt pas", à inculquer par la suggestion l'audace et la discipline à leurs soldats.

Oui, il y a à Yokohama une "Ecole du Saule" où l'on enseigne l'art de vaincre les Occidentaux par ce "Yiujutsu" qui, nous dit-on, décuple la force de l'initié et paralyse à la fin le cerveau ou les membres de l'adversaire. Et cet hypnotisme particulier, cette suggestion dans la bataille, c'est le secret des vieux Samouraïs. Il n'en faut pas rire. Gilles de la Tourette n'eût pas ri de cet "Yiujutsu". Il l'eût étudié.

Et moi même, dit M. Claretie, je voudrais savoir ce qu'il y a de vérité dans cette coutume, de puissance dans cet enseignement. Les initiés du "Yiujutsu" ne le diront pas. Mais quelques chercheurs pourront nous l'apprendre.

Souvent il arrive que dans les rues de Yokohama un agent de police japonais, de taille insignifiante, s'approche d'un matelot étranger, à la carrure colosse, lui reproche sa turbulence et, "après l'avoir à peine touché," ce semble, le ramène à son navire sans que le géant, ahuri et impuissant, fasse la moindre résistance.

C'est le secret du "Yiujutsu."

On fait rage chaque soir à la Porte Saint-Martin, quand de Max, redressant son buste altier dans son étroite redingote noire de Rodin, dit son fait à la science, et la met au défi d'expliquer les mystères du monde.

Caran d'Ache a ajouté un coup de crayon piquant à cette tirade énergique.

La science, dit il, explique tout; mais elle n'a pas pu expliquer pourquoi les chiens se font fête de si étrange façon.

Ce nouveau problème paraît exciter quelque curiosité parmi nos contemporains, si volontiers cyniques.

Un humoriste de l'antiquité l'expliquait agréablement par une fable.

Les chiens, disait-il, envoyèrent un jour une députation à Jupiter pour se plaindre de leur misérable condition et de la vie de chien qu'ils menaient. Mais en présence du Roi des Dieux les ambassadeurs furent si émus qu'ils s'oublièrent de la façon la plus déplorable. Zeus, indigné, les chassa de sa présence. Ils revinrent, l'oreille basse, rendre compte de l'accident,

La gent canine élut de nouveaux ambassadeurs; et, sur le conseil d'un renard subtil, elle leur bourra.... non pas la gueule, d'aromates afin de parer à tout événement.

Le résultat ne fut pas meilleur. L'aspect redoutable du porte-tonnerre dont un froncement de sourcils fait trembler l'Olympe agit aussi violemment sur les entrailles des nouveaux envoyés. La robe de Jupiter en fut toute gâtée et le mélange des odeurs aromatiques et des autres était si atroce que Jupin, d'un coup de pied, envoya les malencontreux cabots au fin fond de la mer riante.

Les chiens n'eurent donc jamais de nouvelles de leur seconde ambassade, et c'est depuis lors qu'ils flairent ainsi tous leurs congénères qu'ils rencontrent, dans l'espoir de reconnaître, à l'odeur des aromates, leurs ambassadeurs disparus.

RELIQUES EN DANGER.

Les dépêches de Sainte-Hélène annoncent qu'une épouvantable trombe s'est abattue sur la petite île; plus de 22 centimètres d'eau est tombé, pendant un intervalle de cinquante-six heures. Ce fait est sans précédent dans les annales de la météorologie.

Les conséquences de ce cataclysme sont désastreuses. Un torrent, d'une profondeur de plusieurs mètres, s'est précipité du haut des montagnes sur Jamestown, emportant tout sur son passage. Bestiaux, arbres, maisons, rochers, tout fut entraîné vers la mer.

Un autre torrent s'était formé du côté de Longwood, localité rendue fameuse par la captivité de Napoléon. La maison où l'Empereur finit ses jours a été épargnée comme par miracle, mais le jardin qu'il cultiva de ses mains a été ravagé. Plusieurs arbres, à l'ombre desquels Napoléon se reposa souvent, et qui étaient devenus autant de lieux de pèlerinage pour les natifs, ont été arrachés et emportés.

La cuirasse du maréchal d'Estrées.

Le duc de La Rochefoucauld-Liancourt vient d'offrir aux collections militaires des Invalides la cuirasse du maréchal, dernier duc d'Estrées, le vainqueur, à Hastembeck, du duc de Cumberland, commandant des forces anglo-allemandes, pendant la campagne de 1757. Après cette bataille, le duc de Cumberland dut, par une convention militaire, remettre les deux principales villes de son duché, Hanovre et Cassel, aux troupes françaises. Le duc d'Estrées fut nommé maréchal de France à la fin de cette campagne.

Quelques années plus tard, en 1762, le duc, qui commandait l'armée française, en compagnie du fameux Soubise, sous les drapeaux de qui marchait la défaite, fut vaincu à Grebenstein.

Le maréchal duc d'Estrées s'était distingué à Fontenoy, à Raucoux et Lawfeld. Avec lui s'éteignit la branche directe des d'Estrées.

Sa cuirasse sera placée au musée de l'Armée, dans la galerie de la Monarchie française.

AMUSEMENTS.

PARC ATHLETIQUE.

Il n'est question maintenant que du talent et du brio avec lesquels Little Chip, Mary Marble et tous les artistes de la troupe de Wells-Dunne-Hanlan enlèvent la gaie comédie musicale qui a pour titre "By the Sad Sea Waves".

Les trois premières représentations ont été trois succès et il en sera ainsi jusqu'à la fin de la semaine.

Le "tobbogan", le chemin de fer en miniature et les autres divertissements sont toujours très en faveur.

WEST END

La troupe de vaudeville de Walter et Magill qui a débuté dimanche à West End ne comprend que des artistes de premier ordre dans ce genre devenu si populaire, et elle va certainement, si faire se peut, augmenter la vogue de ce joli endroit où notre population aime tant à aller se reposer le soir des fatigues de la journée.

Quant aux programmes de l'orchestre du professeur Paoletti ils sont exécutés d'une façon irréprochable.

MOTS POUR RIRE

Indiscrétion parisienne:

A la suite d'une vive altercation qui s'est produite hier dans un lieu public, entre MM. V..... et J....., en dépit de l'intervention spontanée de MM. R C..... et A..... une une rencontre à l'épée a été décidée.

Les témoins de ces messieurs sont: pour M. V....., MM. Y..... et R....., et pour M. J..... MM. M. et O..... Les adversaires seront assistés des Drs P..... et D..... La rencontre aura lieu aux environs de P.....

Les mots d'enfants.

Mlle Lili,—cinq ans,—joue à la dame avec son frère Toto, à qui est dévolu le rôle de domestique.

—Jean, ordonne-t elle en faisant semblant de mettre ses gants, faites atteler l'automobile, j'ai à sortir !...

Conseil Municipal.

Séance régulière hier soir sous la présidence de M. Menle.

MESSAGE DU MAIRE.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, le 7 juin 1904.

Aux membres du Conseil.

Je vous soumets les documents suivants:

Rapport hebdomadaire du commissaire des édifices publics, du 31 mai au 6 juin.

Rapport mensuel du même fonctionnaire pour le mois de mai 1904.

Communication de Hy L. Lazarus, avocat-conseil spécial dans l'affaire du Bureau des commissaires du Port contre la compagnie de chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et San Francisco, qui prévient le conseil de la requête d'une nouvelle audition de cause et inclut une copie de la requête adressée à la cour suprême.

Respectueusement,
PAUL CAPDEVIELLE,
Maire.

Le message du maire est reçu et les documents communiqués sont référés aux comités compétents.

La discussion de la communication de Hy L. Lazarus est renvoyée aux affaires nouvelles.

Après lecture des rapports des fonctionnaires et des comités une ordonnance déposée il y a longtemps laquelle autorise la vente des hangars à sucre B et E vient en discussion.

M. Cucullu estime que la somme de $150,000 offerte pour ces deux propriétés est absolument insuffisante, qu'elles valent le double, attendu que des propriétés situées dans le voisinage ont été vendues récemment le double de ce qu'elles valaient il y a deux ans, et il est d'avis de ne pas autoriser la vente à ce prix.

M. Shields prétend que depuis la mise en vente un seul acheteur s'est présenté et qu'il n'y a pas d'espoir d'en voir surgir d'autres, et il recommande l'adoption de l'ordonnance.

M. Cucullu rappelle à M. Shields que la valeur des propriétés a beaucoup augmenté depuis deux ans et qu'il est nécessaire de tenir compte de ce fait, et que si la somme de $150,000 était parfaitement acceptable à cette époque elle ne doit pas l'être aujourd'hui.

M. McRacken dit que le contrôleur a mis les deux hangars aux enchères et que comme il n'y a pas eu d'enchérisseur à un prix plus élevé le conseil doit accepter le prix offert.

L'ordonnance est finalement adoptée par douze voix contre deux, le conseil se divisant comme suit:

Oui—Brierie, Carey, Grobel, Lautenschlaeger, McRacken, Menne, Memory, Moss, O'Connor, Schaver, Shields, Zacharie.

Non—Cucullu, Levinge.

Sont également adoptées:

Ordonnance permettant à la Planters' Syrup Refy Co. d'installer un moteur électrique au numéro 124 de la rue St Louis.

Ordonnance acceptant la soumission de la Sicilian Asphalt Co pour les réparations à la rue de Chartres entre les rues Canal et St Louis, et diverses ordonnances financières.

La communication de Hy L. Lazarus annonçant qu'il a demandé à la cour suprême une nouvelle audition de cause dans l'affaire de la ville contre la compagnie de chemin de fer de Frisco est longuement discutée.

M. Cucullu est d'avis d'accepter purement et simplement la décision de la cour. D'autres conseillers sont d'avis de laisser l'avocat poursuivre les procédures.

M. Shields propose l'adoption d'une motion approuvant la démarche de M. Hy Lazarus.

Cette motion est finalement adoptée par onze voix contre trois.

Le président Menne présente alors le général Adolphe Meyer, représentant au congrès, qui adresse quelques phrases aimables au conseil.

Après la lecture des affaires nouvelles la séance est levée.

Cosaques en déroute.

Tokio, 7 juin, 5 p. m.—Un détachement de troupes japonaises a débarqué à Takushan, a surpris et mis en fuite une compagnie de cosaques, dimanche à Kai Chia Tum, sur la route de Kin Chou, à sept milles au nord-ouest de Takushan.

Enquête sur le meurtre de Louis Etsel.

New Chwang, 7 juin, 1 heure p. m.—M. Miller, consul des Etats-Unis, est parti de New Chwang par train spécial pour le théâtre du meurtre de Louis Etsel, de Butler, Pie., correspondant du "London Daily Telegraph."

Le consul va faire une enquête personnelle.

Heureuse intervention.

Chicago, Illinois, 7 juin — Une dépêche de Custer, Dakota du Sud, à la "Tribune" dit qu'après avoir passé trente-six heures dans son cercueil Mabel Fearing, la petite-fille de cinq ans de C. M. Fearing, a été ramenée à la vie.

L'enfant a été sauvée par l'intervention du Dr E. S. Morton un parent, qui était venu assister à ses funérailles et qui, ayant constaté qu'elle avait les joues roses, a refusé de laisser fermer le cercueil.

Il a appelé d'autres médecins et on a essayé de ranimer l'enfant. Au bout d'une demi-heure le stéthoscope indiquait de forts battements de cœur, et une heure après l'enfant dormait dans les bras de sa mère. Avec de bons soins la petite fille sera bientôt en convalescence.

L'ABEILLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS

Trois Editions Distinctes
Edition Quotidienne,
Edition Hebdomadaire
Edition du Dimanche

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, port compris
$12 ..Un an. $6.....6 mois. $3.....3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Europe, port compris:
$15.15..Un an $7.55...6 mois; $3.80..3 mois

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi matin
Pour les Etats-Unis, port compris
$3.00..Un an $1.50..6 mois $1.00..4 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Europe
$4.05..Un an $2.05..6 mois $1.35..4 mois

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont droit. Les personnes qui veulent s'y abonner n'ont à s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou par TRAITES SUR EXPRESS.

Feuilleton

III

L'Abeille de la N. O.

5 Commencé le 3 juin 1904.

LA FAUVETTE Du Faubourg.

Par Henri Germain.

PREMIERE PARTIE.

II

LA RUINE.

Suite.

—En attendant, reprit Mme Dutertre scandalisée et frémissante d'indignation, il faut payer.

Tous ces calculs, si habiles soient-ils, ne constituent que des chances fort problématiques, inutiles à escompter.

—Je le sais!....voilà pourquoi il faut en finir!

—Encore cette idée, cria Mme Dutertre, complètement révoltée cette fois.

Puis elle se leva droite, à son tour résistante devant son mari, avec dans son regard implacablement fixé sur le sien, une expression résolue qui le surprit étrangement

—Vous pouvez, dit-elle froidement, dénouer cette situation comme vous l'entendrez, fût-ce par la mort. C'est un moyen peu honorable de se débarrasser de ses dettes.

Quant à moi, je ne resterai pas ici plus longtemps, je vais me retirer avec mon fils dans un modeste logis, et j'avertirai Me Teauvin pour la sauvegarde de mes intérêts légitimes. Car le peu qui nous reste m'appartient entièrement; ma dot s'élevait à cinq cent mille francs!

Vous en avez dévoré les trois quarts, grâce à ma faiblesse, mais je sauverai le reste; je le dois, pour mon fils.

Devant cette résolution, et l'accent de décision qui la formulait, accent auquel il n'était pas habitué, le baron Dutertre fléchit.

—Voyons, fit-il, un peu plus de calme, je t'en prie?

J'ai peut-être parlé trop vite; je suis très surexcité, il faut me donner le temps de réfléchir, de voir s'il n'existe pas un moyen de nous sortir d'affaire.

Me Teauvin lui-même pourrait m'avancer des fonds.

Des événements inattendus peuvent se produire; le hasard est si extraordinaire.

—Lesquels donc? répliqua Mme Dutertre, toujours résistante.

—On ne sait pas....voyons, accorde-moi quelques jours, une semaine, nous prendrons ensuite une décision ferme.

J'ai conservé quelques amis influents au ministère, peut-être pourrai je rentrer en activité, me faire charger d'une mission quelconque à l'étranger, et retrouver alors du crédit en gagnant du temps.

—C'est bien, nous verrons, conclut froidement Mme Dutertre, évitant ainsi de s'engager vis-à-vis de celui pour qui, tout d'un coup, elle venait d'éprouver une mésestime et une aversion motivées.

Elle achevait à peine, prête à se retirer, lorsque deux coups frappés discrètement à la porte du cabinet la clouèrent sur place.

—Le notaire, sans doute, murmura t-elle.

—Je t'en prie! fit encore Dutertre d'une voix humble et basse, du calme, sauvons au moins les apparences.

Et plus haut:

—Entrez!

La porte s'ouvrit, un domestique annonça:

—Un monsieur Charly attend au salon.

—Lui! ne put retenir le baron stupéfié.

Et se ressaisissant soudain, il ajouta:

—C'est bien, j'y vais dans un instant.

La porte refermée derrière le domestique, il se retourna vers sa femme.

—Puisque tu sais tout à présent, veuille m'accompagner près de ce Charly.

C'est peut-être lui qui va nous apprendre les événements inattendus dont je parlais tout à l'heure, et nous apporter le salut en même temps.

Mais soyons prudents avec ce personnage.

Puis, sans attendre d'acquiescement, le baron sortit suivi de sa femme qu'un reste d'habituelle docilité, plutôt machinal que raisonné, semblait attacher à ses pas.

—Ah! voici ce cher baron, fit Charly se levant et tendant la main à Dutertre, dès que celui-ci parut dans le salon.

Puis il considéra, non sans étonnement, Mme Dutertre, qu'il voyait pour la première fois, et s'inclina légèrement.

—Asseyez-vous, monsieur Charly, répliqua hautainement l'ex-diplomate, choqué de la familiarité inusitée du personnage, et sans prendre la main tendue.

—Eh bien, reprit Charly, vous n'êtes pas plus étonné que ça de me voir à Paris.

—Je m'étonne difficilement.

J'attends simplement que vous m'exposiez l'objet de votre visite, fort imprévue, je dois l'avouer.

—Vous n'attendrez pas longtemps.

Comme vous devez le penser, je ne suis pas venu de Constantine en France, uniquement pour me promener et avoir le plaisir de vous voir.

Je viens pour mes affaires; pour les vôtres, si vous le préférez.

La mission que vous m'aviez confiée est terminée; je vais vous dire tout à l'heure de quelle façon....Je viens régler mes comptes avec vous.

Cette dernière phrase fit froncer les sourcils au baron Dutertre. Cependant il demeura maître de lui, impassible en apparence.

—Le capitaine de Bussiares est remarié? demanda t-il.

—Parfaitement: la cérémonie a eu lieu, il y a un mois environ, à Biskra.

—Alors!....

—Attendez, il y a autre chose.

—Et Charly s'interrompit comme pour préparer son effet.

—Eh bien, dites? s'impatienta Dutertre.

—Voici.....le capitaine de Bussiares est mort.

Le baron eut un sursaut de violente surprise.

—Bussiares mort!....

—Mais où, quand, comment?

—Oh! cette question. Vous ne lisez donc jamais les journaux?

—Si, mais je n'ai pas vu cela; êtes vous sûr?

—Quelle plaisanterie! Est-ce que je viendrais de si loin vous faire un mensonge pareil, et d'ailleurs sans profit.

Tenez vous allez être convaincu, tout de suite.

Et sortant de la poche de son veston un numéro du "Petit Journal", dont la date remontait à trois semaines déjà, le personnage continua:

—Veuillez lire!

En quelques secondes, Dutertre dévora l'article.

—Mais, fit-il, si j'en crois ce récit, la mort du capitaine n'est pas absolument certaine?

—A ce moment-là; en effet, elle n'avait pas été affirmée, répliqua tranquillement Charly.

Depuis, la certitude est faite; vous allez l'apprendre de ma bouche.

—Vous avez des détails?

—Précis.

Comme vous l'avez lu, c'est le jour même de son mariage que M. de Bussiares fut mortellement blessé sur les marches de l'église, puis enlevé de la villa Berthier, dans la nuit.

—Mais enlevé par qui?

—On a supposé d'abord que les auteurs du rapt étaient des Arabes de la tribu des Ouled Daoud, mais rien n'a pu confirmer cette hypothèse, ni justifier ces soupçons.

En effet, les douars ont été fouillés, le pays battu par les spahis, sans amener, dès les premiers jours, la découverte d'aucun indice.

Même le corps du capitaine n'a pas été retrouvé.

Peut-être est-il enterré sous les sables du désert; c'est très probable.

—Pauvre Georges! fit Mme Dutertre apitoyée.

—Oui, c'est une triste fin, appuya le baron, d'un accent de pourvu de conviction.

Et, de nouveau, s'adressant à Charly:

—Enfin, quelles preuves a-t-on de sa mort?

—Voici: huit jours après son enlèvement, les troupes qui parcouraient toujours la région à sa recherche ont découvert, dans un silo, à vingt kilomètres de l'oasis de Sidi-Okba, une couverture marquée au chiffre de M. Jean Berthier, et toute maculée de sang.

Ils l'ont naturellement rapportée au commandant supérieur de Biskra.

C'est alors que la conviction s'est faite, à juste titre, de l'e